

Sociologie de la police. Politiques, organisations, réformes, F. Jobard, J. de Maillard. Armand Colin, Paris (2015). 304 pp.

Ce manuel a des objectifs ambitieux. Ils consistent à « interroger les polices de façon comparative » (p. 16) tout en resituant les analyses internationales « dans les contextes politiques, institutionnels et culturels qui leur donnent sens » (p. 16), et à « rendre compte de la diversité des travaux produits par les sciences sociales autour des questions policières » (p. 17). Il en résulte un ouvrage de synthèse dynamique et stimulant, bien que la promesse comparative formulée dans l'introduction ne soit pas systématiquement honorée dans les chapitres.

Le manuel se compose de neuf chapitres qui appréhendent les principales dimensions étudiées de l'objet « police », en mettant en perspective des travaux de diverses disciplines : histoire, sociologie, science politique, criminologie. Le premier chapitre porte sur la genèse des institutions policières. Il rend compte à la fois de la diversité des polices du monde et de la circulation des savoirs entre ces polices. La remise en question de la pertinence des « modèles de police » est tout à fait convaincante. Les chapitres deux à quatre abordent l'objet sous les angles classiques de l'organisation, de la profession et des activités. L'autonomie, propriété bien connue du travail policier, est ici décrite subtilement. On appréciera également l'analyse fine des recompositions du personnel policier. Le cinquième chapitre prend pour objet les déviations policières. Il examine le rapport — ambivalent — de la police à la norme, avant de se centrer sur trois formes de déviance : l'abus de pouvoir, la violence et la discrimination. La mise en regard des enquêtes menées sur le sujet et les précautions prises par Fabien Jobard et Jacques de Maillard — qui rappellent la difficulté de déterminer l'ampleur de ces phénomènes et les luttes d'objectivation en jeu dans le cas de la violence policière — permettent d'appréhender la question des déviations policières tout en nuances. Les derniers chapitres sont consacrés aux transformations contemporaines des polices. Ils reposent sur une réflexion sociologique « multi-niveaux » qui éclaire les rationalités à l'œuvre dans les réformes, leurs processus de mise en œuvre et leurs effets. Après avoir exposé les conditions d'émergence des critiques adressées aux institutions policières, les auteurs examinent successivement plusieurs doctrines et techniques de police : la « police communautaire » dans le chapitre six, la « police de maintien de l'ordre », la « police de résolution des problèmes », la « police guidée par le renseignement », la « police fondée sur la preuve » et les nouvelles techniques managériales dans le chapitre sept. F. Jobard et J. de Maillard relèvent les contradictions entre les réformes, les écarts entre leurs objectifs affichés et leurs mises en œuvre, et restituent les logiques de circulation des savoirs et des technologies policières. Dans le huitième chapitre, trois dynamiques sont explorées pour analyser la « multilatéralisation des polices » (p. 225), autre aspect des transformations. Il s'agit de la croissance de la sécurité privée et des relations qu'elle entretient avec les polices publiques, des « coopérations » policières internationales et des mobilisations de la population dans le domaine de la prévention et de la sécurité. Bien que la notion de multilatéralisation utilisée comme titre du chapitre huit soit quelque peu opaque, F. Jobard et J. de Maillard montrent d'une part que la croissance de la sécurité privée ne peut se résumer à une simple privatisation et, d'autre part, que des relations d'échanges ne débouchent pas systématiquement sur des formes de coopération. La conclusion de l'ouvrage interroge l'effectivité des changements dans les institutions policières. Elle apporte des nuances au débat qui oppose l'idée d'un changement radical à celle de changements exclusivement cérémoniels. Toutefois, on aurait pu s'attendre à ce que les auteurs répondent plus clairement à cette question importante, sans se retrancher derrière l'argument du caractère mystérieux et sacré de la police.

On l'aura compris, ce manuel est riche et dense. On regrettera toutefois que chaque chapitre ne soit pas accompagné de bibliographies, en plus de la bibliographie générale, et qu'il soit très rarement fait mention des disciplines d'appartenance des auteurs convoqués. On regrettera également que les auteurs ne rendent pas suffisamment compte « par le bas » des effets des réformes sur l'organisation et les contenus du travail, sur les rôles et les fonctions, mais aussi sur les carrières policières. Par exemple, le concept d'« inversion hiérarchique » (Monjardet, 1996) aurait pu être réinterrogé. On aurait également aimé mieux comprendre comment les agents de base perçoivent et vivent les injonctions réformatrices. Enfin, les lecteurs ne trouveront pas dans ce manuel d'éléments méthodologiques leur permettant de rapporter les résultats des travaux cités à leurs conditions de production ou de les guider dans leurs recherches empiriques sur les terrains policiers. Il aurait pourtant été intéressant de relativiser la résistance qu'oppose la police à l'investigation sociologique.

Au terme de ce compte-rendu, on ne manquera pas de saluer le souci, constamment entretenu dans l'ouvrage, de ne pas céder aux simplifications et d'aiguiser le sens critique, en confrontant divers travaux dont les résultats se complètent et/ou s'opposent. En outre, F. Jobard et J. de Maillard montrent la richesse des questions que ce domaine de l'État permet de poser à l'analyse sociologique. Nul doute que l'ouvrage rendra d'utiles services aux chercheurs, étudiants et personnes intéressées qui, pour l'heure, ne disposaient pas d'un manuel présentant les principaux paradigmes, concepts et débats structurants du champ. Il offre également l'occasion de découvrir des travaux internationaux importants, méconnus du public français.

Références

Monjardet, D., 1996. *Ce que fait la police. Sociologie de la force publique*. La Découverte, Paris.

Élodie Lemaire

*Centre Universitaire de Recherches sur l'Action publique et le Politique,
Épistémologie et Sciences Sociales (CURAPP-ESS), Université de Picardie Jules Verne,
Chemin du Thil, 80000 Amiens, France*

Adresse e-mail : elodie.lemaire@u-picardie.fr

<http://dx.doi.org/10.1016/j.soctra.2016.09.004>

Humaniser la peine ? Enquête en maison d'arrêt, Y. Bouagga. Presses universitaires de Rennes, Rennes (2015). 312 pp.

Yasmine Bouagga nous livre ici une version remaniée de sa thèse de sociologie soutenue en 2013. À partir d'une enquête ethnographique menée dans deux maisons d'arrêt de la région parisienne, elle s'est intéressée à la modernisation de l'institution carcérale. Soumise aux principes de l'État de droit, la prison se voit contrainte d'humaniser et de moraliser la sanction pénale. L'originalité de l'enquête de Y. Bouagga est de saisir cette modernisation à travers l'entrée du droit en maison d'arrêt et ses usages, concurrencés par des logiques sécuritaires et gestionnaires. L'autrice prend également au sérieux les principes moraux qui, en sus de leurs dispositions sociales, guident les acteurs rencontrés. Son enquête s'inscrit ainsi dans une sociologie du droit et dans une anthropologie morale de l'État. Huit chapitres structurent le livre et suivent la carrière carcérale des détenus, de leur entrée jusqu'à leur sortie de la maison d'arrêt. Plus encore, chacun des chapitres met l'accent sur une profession ou un métier pénitentiaires et une procédure administrative et juridique, bien souvent ignorés.